

C.L.A. Les Mailhouns

Assemblée Générale du 24/11/2024

En préambule à cette AG, le Président remercie de leur présence Jean Claude Bourricaud, Adjoint au Sports de la Ville d'Anglet qui excuse le Maire Claude Olive et Madame Dumortier, responsable des mobilités douces au sein de la Municipalité angloise et membre du syndicat des mobilités de l'agglomération Pays Basque.

Avec 85 membres présents ou représentés, le quorum est largement atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président Alain Carles ouvre cette AG et fait le point sur les effectifs du club qui progressent légèrement avec 118 licenciés et 15 Membres du club sans pour autant être licenciés au club. Si nous avons enregistré 11 nouveaux licenciés ce qui est satisfaisant, on peut regretter un recrutement féminin insuffisant. Si on se réfère aux statistiques de FFCT qui enregistrent une chute de 3 400 licenciés nous pouvons être satisfaits de la vitalité de notre club.

Activités 2024

Les sorties hebdomadaires accueillent toujours de nombreux cyclos avec au moins 6 sorties voire 8 à 10 par semaine.

Nous avons organisé 4 brevets dont 2 sous l'égide du club (100 et 150 km) malheureusement le 100 km n'a pu avoir lieu en raison des conditions climatiques. Le brevet 150 km a connu une forte participation des Mailhouns ainsi que des cyclos du B.O. et de l'AB. 38 cyclos ont participé au BRM 200 km et 12 au BRM 300 km avec un très bon retour des participants quant à l'organisation, à l'accueil et aux parcours ; sur ce point le Président a tenu à remercier Jean Michel Duzac qui a contribué à tracer de nouveaux parcours.

Le club a également participé à la logistique de la RACE CROSS lors de l'étape qui arrivait à Anglet avant de repartir vers Mandelieu La Napoule.

Trois séjours ont été organisés : Cambrils (15 Mailhouns) Vosges (14) et Gorges du Tarn (10)

L'ouverture de la saison organisée par le Biarritz Olympique Cyclo a vu une importante participation de nos Cyclos. Le club était également présent lors de la sortie des Hirondelles (St Pierre d'Irube) et à l'Appel des Pyrénées à Germs sur l'Oussouet.

Au plan extra sportif, les Mailhouns ont participé au concours de la garbure Angloye où nous avons obtenu la 2^{ème} place ; merci à Michel Lafourcade et Christian Biguedain nos cuisiniers de service !

L'Omelette Pascale a bénéficié d'une belle météo ce qui nous a permis d'obtenir un joli succès auprès de la population angloye. Nous avons également participé à la journée « Tous à vélo » de la Ville d'Anglet ainsi qu'au forum des associations où nous avons eu nombreux contacts.

Une petite déception concernant la faible participation au rallye du club de la part de nos Mailhouns alors que l'Aviron Bayonnais et le Biarritz Olympique avaient délégué de nombreux participants certes l'organisation de la réception ne manquait pas de bras mais peu de cyclos pour effectuer la randonnée. La bourse au vélo ne sera pas renouvelé en 2025 eu égard au peu d'intérêt que cela a constitué auprès du public.

Pour 2025, peu de changement si ce n'est le passage de témoin concernant les sorties organisées par Nicole Rompteaux que le Président a tenu à remercier bien vivement pour son investissement ; c'est donc Gérard Dublanc qui prend le relais de Nicole.

Les séjours prévus pour l'année à venir : Cambrils, Ardéchoise et Corrèze. Un projet est en cours sur le département du Gers.

Rappel pour les subventions : ne seront éligibles que les séjours organisés par le Club seul et ceux qui figurent au catalogue de la FFCT.

Les brevets 100/150/200/300 km se dérouleront de fin mars à fin juin ; ils figurent au calendrier du Club.

Le fête du Club et le rallye auront lieu le dimanche 1^{er} juin et l'Appel des Pyrénées se déroulera sur notre territoire au Col d'Ispéguy en octobre. Le président espère que notre Club participera en nombre à cette manifestation régionale.

Intervention de Philippe Elizalde (Trésorier)

Au 31/10/2024, les charges ont été supérieures aux produits car le CA a décidé de réaliser plusieurs investissements cette année :

- 1) Augmentation du stock de vêtements pour renouvellement afin de répondre aux besoins ponctuels au cours de la saison (1840€ de stock équipements)
- 2) Achat d'un barnum pour nos manifestations 200€
- 3) Achat d'un porte vélo neuf de marque THULE pour 3 vélos : 815 € destiné aux utilisateurs qui en feront la demande à condition d'avoir un véhicule équipé d'une boucle nécessaire.
- 4) Achat de sacs à dos de route distribués à tous les membres 750€

La trésorerie du club s'élève à 14 341 €.

Eric Blanc a effectué toutes les opérations de contrôle de la trésorerie et des opérations comptables et a validé les comptes au 31/10/2024.

Intervention de Gérard Imbernon (Rapport Sécurité)

Le bilan sécurité de l'année écoulé n'a guère été favorable puisque nous avons déploré pas moins de 7 chutes relativement graves puisqu'elles ont contribué à des interventions des pompiers et à des transferts à l'hôpital. Gérard a souligné la dangerosité des passages à niveau menant du Pont Grenet à la commune de Tarnos qui sont à l'origine de plusieurs chutes. Il incite à ce que les Parcours en direction des Landes passent essentiellement par la piste cyclable au départ de Bayonne en direction de Boucau. Il signale par ailleurs qu'il est bien préférable de rouler en groupe plutôt que seul car la plupart des accidents graves concerne principalement des cyclos isolés ; il relève que le respect du code de la route par les cyclos est la première des choses si nous voulons être crédibles vis-à-vis des autres (piétons et automobilistes). Bien entendu comme l'a précisé Madame Dumortier responsable des mobilités douces au sein de l'Agglo Pays Basque, nous aurons toujours un éternel débat quant à la cohabitation automobilistes et cyclistes. En clair, il faut apprendre à vivre ensemble !

Jean Claude Bourricaud Adjoint au Sports de la Ville se félicite de la vitalité de notre Club et surtout s'est réjoui de voir une présence importante des Cyclos à cette Assemblée Générale, il ajouta que la Ville d'Anglet depuis le début des

années 2000 avait engagé une politique de développement des pistes et équipements cyclables anticipant de fait un développement de la pratique du vélo au sein des agglomérations.

Le Président rappelle que ces vélos à assistance électrique (VAE) doivent être conformes à la réglementation, sans quoi, en cas d'accident lors d'une sortie club, le propriétaire d'un VAE non conforme n'est pas couvert par l'assurance fédérale pour les dommages qu'il subit et ceux qu'il occasionne à des tiers. En outre, la responsabilité du Président du club peut être engagée s'il est prouvé qu'il était au courant de cette non-conformité. En conséquence, le club demande à tous les possesseurs de VAE de fournir une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de leur VAE à la réglementation en vigueur, particulièrement sur deux points essentiel :

- assistance déclenchée uniquement par le pédalage,
- coupure de l'assistance à partir de 25 km/h

A défaut de cette déclaration, le cyclo ne pourra participer aux sorties par le club ou par tout autre organisation affiliée à la FFCT.

Approbaton des rapports

Les rapports moral, d'activités, financier et sécurité sont approuvés à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Renouvellement du Conseil d'Administration du Club

Trois Membres du CA sont sortants dont le Secrétaire Jacques Girr qui ne se représente pas, Philippe Elizalde et Gérard Imbernon se représentent et sont réélus à l'unanimité. Le Président remercie le Secrétaire pour sa collaboration au sein du Conseil d'Administration.

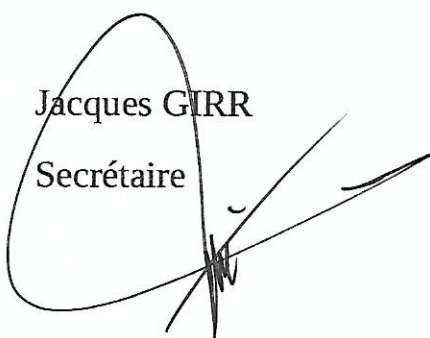
Le Président informe que deux candidats souhaitent intégrer le CA, à savoir : Florence Cecchello nouvelle adhérente et Antton Ayçaguer présentent leur candidature qui est validée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Le Président se félicite de cette situation en précisant que la majorité du CA a été renouvelée en moins de 3 ans assurant ainsi continuité et rajeunissement avec l'arrivée de nouveaux membres au CA. La constitution du nouveau bureau et la répartition des responsabilités au sein du CA sera l'objet de la prochaine réunion du CA qui aura lieu le 25/11.

L'ordre du jour de cette AG étant clos, le Président invita les participants au pot traditionnel.

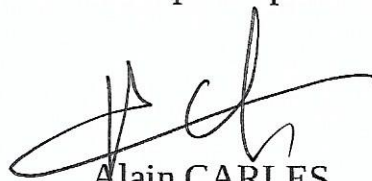
Jacques GIRR

Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and several sweeping strokes extending to the right.

Alain CARLES

Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and several smaller loops and strokes on the right.

Rapport Moral & d'Activités

A ce jour, notre club compte 131 membres dont 116 licenciés et 15 non licenciés contre 130 en 2023 (116 licenciés et 14 non licenciés). Notre club conserve donc peu ou prou le même nombre de membres ! Alors que se poursuit au niveau fédéral la lente érosion du nombre des licenciés, cette stabilité de nos effectifs pourrait apparaître satisfaisante. A mon sens, il n'en est rien. En effet, alors que la pratique du cyclo-tourisme sous toutes ses formes continue de se développer comme nous pouvons le constater tous les jours en regardant autour de nous, il est paradoxal que nous n'arrivons pas de manière plus significative à attirer davantage de nouveaux adhérents dans nos clubs. Dix nouveaux licenciés aux Mailhous en 2024, c'est bien mais c'est insuffisant pour maintenir la dynamique du club sur le moyen / long terme. La sous représentation des femmes parmi les membres est également une pierre dans notre jardin.

Pour consolider et amplifier le dynamisme de notre club, il convient bien sûr que le bureau veille à l'attractivité des activités proposées par le club tant en ce qui concerne les sorties hebdomadaires que les séjours, événements et manifestations qui mêlent convivialité et sportivité. Cependant, il est probablement tout aussi important que chacun d'entre-nous se mobilise pour contribuer à la promotion de notre club, en commençant par une participation plus active aux événements et manifestations qui sont organisés, je pense notamment à la fête du club...

A cet égard, qu'est ce qui a bien fonctionné en 2024 et que nous devons maintenir :

- Les sorties hebdomadaires enregistrent une forte fréquentation en raison sans doute du nombre et de la variété des sorties proposées. Le 2° groupe du dimanche fonctionne pas trop mal sur la base d'une annonce hebdomadaire ad hoc en fonction de la météo et de la disponibilité d'un « capitaine de route ».
- Les brevets « longue distance » club (100 et 150 km) et Audax (200 et 300 km) ont attiré un nombre important de participants extérieurs alors même que nous n'étions pas dans une année « préparatoire » au Paris – Brest – Paris. Les retours concernant l'organisation et les parcours sont très positifs de la part des adeptes de la longue distance qui ne trouvent pas l'équivalent dans la région. Un bémol toutefois lié à l'absence de Mailhous tant sur le 200 que sur le 300.
- Les séjours proposés en 2024 ont accueilli un nombre particulièrement élevé de participants : 15 à Cambrils, 14 dans les Vosges et 10 dans les Gorges du Tarn.
- Le succès des événements festifs ne se dément pas : Omelette pascale, Fêtes patronales avec le concours de la garbure, ...
- La communication avec un article dans Sud-Ouest et une interview sur France Bleue.

et qu'est-ce qui doit être amélioré ou, carrément, remis en question :

- La Fête du club qui le dimanche 2 juin qui regroupait le Rallye et la Bourse du vélo a eu un succès nuancé :
 - La Bourse du vélo n'a rien donné : peu de vendeurs, peu de matériel et peu de clients, avec sans doute un problème d'emplacement. L'opération n'est sans doute pas à renouveler, d'autant qu'il existe d'autres manifestations de ce type organisés par d'autres structures dont c'est davantage l'ADN, comme par exemple Txirrindola à Bayonne.
 - Le Rallye du Club, ouvert pour la 1° fois aux participants extérieurs, a vu un grand nombre de ceux-ci s'inscrire, provenant notamment du BO et de l'Aviron Bayonnais, ce

qui rend d'autant plus désolant la relativement faible présence de Mailhouns sur le parcours.

- En revanche, c'est grâce à la générosité et à la disponibilité d'un groupe de Mailhouns impliqués (et de leurs épouses) que nous avons pu encore proposer un buffet abondant, varié....et très apprécié !
- De même, le nombre de participants à l'Appel des Pyrénées (6) a été relativement faible, comme en 2023, en partie sans doute à cause de l'éloignement mais aussi du caractère « montagnoux » des possibilités de parcours offertes dans cette région...

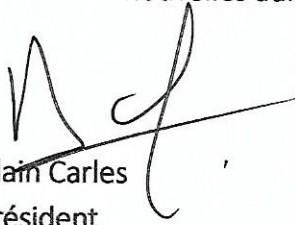
Quel programme pour 2025 ?

- Sorties hebdomadaires : La formule ne change pas, si ce n'est que **Gérard Dublanc** a pris le relais de **Nicole Rompteaux** pour proposer des sorties les mardi, jeudi et samedi. A cette occasion, je tiens à remercier **Nicole** pour avoir, pendant de nombreuses années, animé un groupe avec un talent attesté par le nombre important de Mailhouns régulièrement présents. Les propositions de **Gérard** seront diffusées chaque semaine par mail à l'ensemble des membres et avec le lien Openrunner pour chacun des 3 parcours. Quant à **Patrick Leignel**, il continuera de nous proposer des sorties les mardi, jeudi et samedi également et toujours à 13h30 tout au long de l'année. Ce programme sera complété d'une part, des sorties que je propose également les mardi et jeudi, de préférence le matin et régulièrement à la journée, et d'autre part, de la sortie complémentaire du dimanche qui fait l'objet d'une information diffusée généralement la veille par mail. En ce qui concerne le « 1° groupe » du dimanche, il n'y a pas de changement, les parcours (identifiant Openrunner) et les horaires sont indiqués dans le calendrier du club. A noter que le catalogue des parcours du Club dont certains ont connu la version papier a été transféré sur Openrunner. Aujourd'hui, il y a plus de 500 parcours enregistrés qui sont accessibles en faisant une recherche par auteur (Mailhouns97570).
- Séjours : Les inscriptions à deux séjours sont ouvertes, Cambrils la 1° semaine de mai et l'Ardéchoise mi-juin. Pour ces deux séjours, le référent auprès de qui s'inscrire est Philippe Elizalde. Un projet de séjour dans le Gers pour le printemps ou l'automne est en préparation. Enfin, est séjour en Corrèze est programmé pour fin septembre ; Le nombre de places étant limité, les membres intéressés doivent se manifester auprès du Président. Par ailleurs, le bureau a décidé d'apporter une modification aux règles d'attribution des subventions : désormais les seuls séjours éligibles seront ceux organisés par le club et ceux figurant au catalogue séjours de la Fédération. Les autres règles sont inchangées et notamment que les séjours doivent être « approuvés » au préalable par le bureau.
- Brevets Mailhouns : Nous reconduirons en 2025 la formule expérimentée cette année. A savoir, 2 Brevets Mailhouns : 100kms en février, 150 kms en mars, et 2 BRM : 200 kms en avril et 300 kms en mai. Pour ce dernier et comme nous l'avons fait en 2023 et 2024, nous installerons un stand ravitaillement / information dans Bayonne, point d'arrivée d'une sortie club alternative au Brevet lui-même et vecteur de communication à l'attention des

nombreux cyclos qui passent à cet endroit le dimanche, en essayant d'améliorer encore notre visibilité. En espérant que davantage de Mailhouns participeront à cette opération de communication de leur club. Les brevets seront bien entendu ouverts aux cyclos extérieurs, licenciés ou non, avec participation dont le tarif reste inchangé (licencié 5€, non-licencié 10€).

➤ Événements

- Les classiques : galette, omelette pascale, beaujolais nouveau, déjeuner de fin de saison.... Pas de changement
- La fête du Club : la date fixée au dimanche 1^o juin est en dehors de toutes vacances, ponts ou autre fête des mères, il n'y a donc aucune excuse pour ne pas y participer ! A l'issue du rallye un buffet sera offert à tous les participants. La manifestation sera ouverte gratuitement aux participants extérieurs.
- Forum des Associations d'Anglet 2025. Notre participation à cette manifestation est tout à fait importante. Chaque édition a en effet été riche de contacts se traduisant par de nouvelles adhésions.



Alain Carles
Président

Rapport financier

RAPPORT DU TRESORIER -FINANCES des MAILHOUNS du 01/11/2023 au 31/10/2024

PRODUITS	21960 €	CHARGES	23 726 €
	RESULTAT		-1 766 €
Coisations nettes	2171	Repas ANNUEL	2843
Subvention MAIRIE	2200	participation SEJOURS	1900
Pourboires omelette	1750	omelette,ROIS,beaujolais	1208
Divers brevets	1076	ACHATS MARCHANDISES	2086
ventes TENUES	5928	(barnum+rallye+porte vélo+sac de route)	
		ACHATS Vestiaire	7776
		gobik et 3Faces	

TRESORERIE du CLUB = 14341E



Philippe Elizalde
Trésorier

Rapport sécurité

1- Accidents et Chutes pour l'année 2024.

Nous avons à déplorer 7 chutes individuelles ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de notre assurance :

- Didier Laurent : Chute. Dégâts Matériel.
- Marc Befort : Chute. Transport pompiers vers l'Hôpital de St. Palais. Plaies lèvres et nez, nécessitant des points.
- Dominique Brard : Chute. Transport pompiers Hôpital de Bayonne. Fracture de la tête de l'humérus, opération importante et divers hématomes, rééducation et 4 mois d'arrêt.
- Laurent Catrix : Chute glissade sur les rails de chemin de fer (Bayonne => Boucau). Transport à l'Hôpital de Bayonne. Fracture de la tête de fémur, opération et prothèse. 5 mois d'arrêt.
- Jean-Claude Bézier : Chute même jour et même endroit que Laurent Catrix. Clavicule cassée et fracture du bassin en plusieurs endroits. 6 mois d'arrêt et encore en rééducation
- Gérard Imbernon : Chute vent violent au col d'Artesiaga. Douleurs musculaire au dos et cou.
- Olivier Bonneau : Chute dans un virage entre Cherchebruit et Sare. Divers contusions et plaies. Côte cassée et douleur vertébrale la 8ème. 4 mois d'arrêt et toujours en rééducation.

Ces chutes toujours regrettables et parfois graves nous rappellent que nous devons avoir la plus grande attention lors de nos sorties.

Il est important de faire une déclaration dans les 5 jours qui suivent l'accident. Je suis toujours disponible pour vous aider et vous conseiller, j'ai toujours pris des nouvelles des déclarants. Nous avons cette année fait paraître 4 bulletins concernant divers thèmes sur la sécurité. Nous sommes à l'écoute de vos remarques, de vos questions et de vos suggestions concernant la sécurité et le partage de l'espace.

Année 2024 CODEP 64 : 46 déclarations – 16 Hospitalisations.

2- Sécurité.

La sécurité routière des cyclistes est un objectif prioritaire du club.

Rouler à vélo c'est pour la santé.

Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, voici nos conseils de circulation pour réduire ces risques.

La route est un espace qui se partage. Cela suppose un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Comme les autres usagers, le cycliste doit appliquer **les règles du code de la route** qui garantissent sa sécurité et celle des autres. Pour rouler en toute sécurité le cycliste doit impérativement avoir un vélo en bon état et

correctement équipé. Respecter un certain nombres de règles en ville et hors agglomération, sorties en groupe en se positionnant correctement sur la chaussée, avoir un comportement responsable. La première cause des accidents c'est l'Inattention.

Nous sommes vulnérables et devons avoir la plus grandes vigilance.

La sécurité est l'affaire de nous tous.

Votre Sécurité et votre Santé sont nos priorités.

Gérard Imbernon
Responsable Sécurité

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérard Imbernon', written in a cursive style.